

Accords de régularisations des sans-papiers : que les salariés de France crèvent !

L'Internationalisme libertarien

L'accord donné vendredi par le gouvernement à la régularisation des salariés sans papiers français est une « avancée significative », ont jugé mardi les onze syndicats et associations, demandant son application « loyale » en vue d'une levée de tous les piquets de grève.

Le texte rendu public par le ministère de l'Immigration « représente une avancée significative », selon un communiqué commun des syndicats CGT, CFDT, UNSA, Sud, FSU ainsi que la Ligue des Droits de l'Homme, la Cimade, RESF, Autremonde, Femmes Egalité, Droits Devant.

« Désormais, les travailleurs et travailleuses sans papiers sont regardés par les pouvoirs publics eux-mêmes, non plus comme des migrants illégaux, mais comme des salariés qui remplissent une fonction positive dans notre économie, qui ne prennent le travail de personne, et qui doivent se voir reconnaître la totalité de leurs droits de salariés », se réjouissent les Onze.

« Ce résultat, est dû avant tout au courage des 6.250 grévistes » qui ont multiplié les mouvements dont le point d'orgue a été l'occupation durant trois semaines de la Place de la Bastille à Paris, évacuée immédiatement après l'accord.

Après neuf mois de bras de fer, le gouvernement a accepté des « ajustements » pour harmoniser les critères de régularisation par le travail à l'application problématique selon les syndicats et une partie du patronat.

A la pointe du combat pour les droits de l'homme la C.G.T (confédération général du travail) viens de conclure, à la date éminemment symbolique du 18 juin, un accord avec Monsieur

Eric Besson, ministre chargé de l'identité nationale, de l'immigration et autres hochets, sur la régularisation des sans-papiers français » qui occupaient les marches de l'opéra bastille.

Ainsi, sera rétabli une infâme situation de travailleurs en situation irrégulière sur le territoire français et travaillant irrégulièrement sur le même territoire dans des emplois « déclarés » avec certes des faux papiers mais dans la quasi impossibilité d'obtenir une régularisation de leur « situation » à cause de la rigueur excessive de la loi, ou comme le dit avec beaucoup de délicatesse le « ministère de l'immigration » il s'agit d'amener à la régularisation des n'osaient pas se déclarer jusqu'à présent.

Ceci est mis en place, selon le même ministère, pour » fluidifier et accompagner « le marché du travail.

La partie du M.E.D.E.F , qui se situe au coté des philanthropes est la fameuse association dirigée par Sophie de Menthon , E.T.H.I.C, qui contrairement à ce que son nom indique ne se réfère pas au protestantisme et à l'œuvre de Max Weber, mais à une vision « moderne » du capitalisme, un capitalisme recentrer sur les services en se débarrassant des vieilles lunes de la production industrielle. Madame de Menthon à d'ailleurs commencé sa brillante carrière dans le « télémarketing ».

Les services sont, pour tous les « modernes », l'avenir des sociétés occidentales, comme la bonté festive est désormais une partie génétiquement clonée dans l'homo-occidentalis.

Le leader de la « branche sans-papiers français » de la C.G.T monsieur Raymond Chauveau issue de la gauche dite « extrême » renoue ainsi avec une des meilleures traditions de la branche trotskyste du mouvement ouvrier, celle qui dès 1940, appela à ne pas résister contre les travailleurs allemands en uniformes et au contraire à aller à leur rencontre afin de les convaincre que le véritable ennemi était l'impérialisme notamment britannique et américain.

Les « organisations philanthropiques » qui ont été aux cotés de la CGT » dans ce combat titanesque pour l'avenir des

travailleurs français, ont elles également méritées de l'histoire.

Mais l'histoire bégaie et un petit détail semble avoir échappé aux organisations de masses et de classes c'est le fait que beaucoup de ses « sans-papiers français » travaillaient sous une fausse identité.

Ainsi il est possible aujourd'hui en France de ne pas respecter une loi qui est un délit pénal sanctionné de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende comme le précise l'article 434-23 du Code pénal, et par l'action d'éminent défenseur des droits de l'homme (surtout s'il ne sont pas français) se voir exempté des foudres de la loi et récompensé par de vrais papiers –mais seras-ce toujours sous la bonne identité qui donne l'autorisation de travailler et vivre « au pays ».

Aussi il est urgent de revoir entièrement le code civil et le code pénal pour rectifier dans un sens humaniste et altermondialiste les aberrations judiciaires qui s'attachent aux droits des sans-papiers français, qu'il faudrait dans la loi inscrire au titre « d'invité sur le territoire et appelé à avoir, en plus de leur nationalité d'origine la nationalité française et ce sous le nom qu'ils choisiront.

Ainsi s'explique mieux la place des organisations philanthropiques (avec l'argent des contribuables) auprès des organisations syndicales qui défendent, paraît-il , les intérêts des travailleurs français.

En effet de Réseau éducation sans frontières à droit au logement en passant par la cimade (qui contrairement à sa « légende dorée » celle « inventée » dans le film « la rafle » ne fut pas créée dans le combat pour sauver les juifs de France, mais le fut à la demande du gouvernement Daladier en septembre 1939, pour faciliter l'installation des populations alsacienne et lorraine qui avaient été évacuées vers le Sud de la France à cause de l'entrée en guerre contre l'Allemagne et de leurs proximité avec la ligne Maginot sur la frontière), ces associations ont un point commun, elle vise à détruire le lien social entre les français, français qui pour eux sont des

« beaufs » incapables de tenir leur place dans la grande mission de libération altermondialiste.

Et donc, ils doivent crever. Par là-même ils rejoignent les membres des SA qui en 1933 considéraient le peuple allemand comme un vaste troupeau tout juste bon à servir de chair à canon dans la création du Reich de 1000 ans , ce sont d'ailleurs les mêmes mots employés par Félix Djerzinsky, fondateur de la tchéka (ancêtre du KGP).

Cette filiation se comprend. De tout temps sont apparus des êtres supérieures, détenteurs de la vérité et chargé par une instance, délirante, religieuse ou comme aujourd'hui médiatique, de faire le bien des autres malgré leur avis.

Au début de l'humanité c'était plutôt dans un registre paranoïaque, aujourd'hui c'est dans l'ordre d'une petite hystérie de banlieue.

Mais je propose que nous prenions tout cela au sérieux et imaginions un programme politique cohérent avec toutes ces demandes. Des papiers français pour tous, la retraite à 100% du salaire à 60 ans, une véritable politique du logement pour les plus pauvres, et bien sur « last but not least » une politique étrangère qui rompt avec le tropisme néo-colonialiste de la politique étrangère actuelle de la France.

Dans un premier temps pour répondre à RESF il faut renvoyer la moitié des 2.350.000 fonctionnaires de l'éducation nationale pour pouvoir embaucher des immigrés sans-papiers français et ainsi donner aux enseignements et aux enseignants le visage de la diversité, ainsi que bien sur un travail aux victimes du néo-colonialisme mis dans l'obligation d'immigrer.

Puis bien sur pour « femmes égalité » renvoyer la moitié des hommes des entreprises pour les remplacer par des femmes et là également, notamment dans les services publics et les collectivités remplacés la moitié de ces personnels par des femmes immigrées sans-papiers français.

La politique familiale doit évidemment être à l'aune de cette ambitieuse politique par la création d'une allocation spécifique de garde d'enfant par enfant gardé et donnée à chaque voisine, et pour chaque mère un doublement des

allocations familiales qui bien sur seront uniquement versées sur le compte bancaire de l'époux ou du concubin.

Il en est de même pour une politique audacieuse du logement. La construction étant déjà assurée par une moitié d'immigrés sans-papiers français il faut une attribution discriminatoire des logements HLM pour donner un toit décent à tous les mal logés ; immigrés clandestins ou non, personnes issus de la diversité.

Donc dans un premier temps construire 300.000 logements HLM par an qui pour rattraper le retard du aux discriminations, raciales, sexuelles et de revenus, seront pendant 6 ans accordés aux seuls immigrés et aux seuls personnes et familles issus de la diversité avec des points supplémentaires attribués aux femmes d'origine sub-saharienne pour pouvoir, sur par exemple un seul étage vivre une polygamie décente dans des conditions de logement que notre pays leur doit.

Mais le grand chantier, une fois réalisé ces aménagements minimum, sera le dépoussiérage du droit du travail, pour cela une seule piste : la justice sociale pour tous et partout.

Ainsi, disparition du smic qui brise l'élan créateur des jeunes issus de la diversité, mis en place d'un Revenu Sociale de Fraternité dès 16 ans, pour lutter contre le fléau de la délinquance juvénile et adolescente.

La construction des logements, comme celle des mosquées vont redonner un coup de fouet à notre économie et en premier lieu dans le secteur particulièrement sinistré du bâtiment.

Car nous le savons tous ; quand le bâtiment va.....

Cette grève et ses résultats sont donc une chance que la France doit saisir pour qu'elle retrouve sa place dans le monde, celle de la louve romaine.

Michel Laroue